

Doc 4

Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2021

Programme des débats et des études du Forum Ibn Khaldoun

Période septembre 2021- juin 2022

Le programme prévisionnel soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire du Forum Ibn Khaldoun du 15 juin 2021, en tant que programme indicatif des débats et des études pour la période allant du début de septembre 2021 à fin juin 2022, se présente comme suit :

Première partie : Thèmes susceptibles de faire l'objet de conférences-débats

1. Les priorités de la Tunisie à court et à moyen termes

La Tunisie vit une grave crise multidimensionnelle - politique, sociale, économique et sanitaire - entraînant un effondrement des fondamentaux et suscitant de sérieuses craintes sur la préservation des acquis du pays.

Le débat programmé aura principalement pour socle

- L'évaluation de la situation économique, financière et sociale des premiers mois de l'année à la lumière des indicateurs socio-économiques publiés notamment par la BCT et l'INS.
- Les réformes et les restructurations sous-tendant le programme de soutien en cours de négociation avec le FMI
- La lettre d'orientation du Gouvernement relative à la préparation du budget de l'Etat de l'année 2022.

2. L'industrie tunisienne à la croisée des chemins

L'industrie tunisienne accusait déjà avant 2020 une tendance baissière préoccupante sous l'effet conjugué du ralentissement des programmes de mise à niveau, de la faible augmentation de la demande extérieure ainsi que de la concurrence déloyale du marché parallèle approvisionné par des produits de bas de gamme importés hors circuit officiel.

La pandémie du Covid-19 a encore fortement ébranlé le secteur entraînant la fermeture provisoire ou définitive de nombreuses unités industrielles et, par voie de conséquence, une forte contraction de la valeur ajoutée, de l'exportation et de l'emploi de ce secteur.

Le débat programmé devra évaluer la situation présente du secteur et apprécier ses perspectives à la lumière notamment :

- Du redéploiement qui s'annonce, comme une des conséquences de la crise sanitaire, de rapprochement entre les centres d'approvisionnement et les centres de production
- Des importantes avancées technologiques dont l'accélération pourrait remettre en cause le système en vigueur en matière de division de travail entre les pays développés et les autres pays.

3. Le dialogue entre les différences vives du pays : un impératif

Jamais la Tunisie n'a ressenti aussi fortement, du fait de l'importance des tiraillements et des tensions qui marque la vie politique, économique et sociale du pays, l'absence de structure institutionnalisée de dialogue entre les différentes mouvances politiques et sociales pour approfondir, de façon ordonnée et sur des bases rationnelles, les différentes problématiques qui se posent au pays et pour dégager des orientations consensuelles sur les pistes à emprunter pour y faire face.

La suppression du Conseil Economique et Social par la constitution de 2014 laisse un grand vide insuffisamment comblé par les réunions occasionnelles entre l'administration et les organisations nationales ou par le Conseil national du dialogue social instauré en 2018 en tant qu'organe consultatif entre le gouvernement, l'organisation patronale et la centrale syndicale.

Doit-on se contenter des structures de dialogue en place ? ou faudra-t-il réinstaurer le Conseil Economique et Social dans sa forme antérieure ou sous une forme rénovée ? telle est l'objet du débat auxquelles pourraient participer des personnalités ayant assumé des responsabilités politiques, sociales et économiques ou ayant réalisé des études en la matière.

4. L'économie numérique

Trois ans après la mise en œuvre d'un plan de développement de l'économie numérique adossée notamment le Start-up Act, adopté en 2018, qui permet aux jeunes pousses labellisées et aux investisseurs de bénéficier d'un fonds de garantie, d'allègements fiscaux et de facilitations.

Il est important de faire le point de l'état d'avancement de cette stratégie et de formuler les recommandations pour faire de ce secteur un important levier de croissance et de développement sur des bases inclusives touchant toutes les régions du pays

5. Les conditions requises pour tirer profit d'un nouvel accord avec l'Union Européenne

Le projet d'accord dans le cadre de l'ALECA, en négociation entre la Tunisie et l'Union Européenne, continue à susciter un large débat entre ceux qui perçoivent l'extension de la zone de libre échange aux services et à l'agriculture comme une importante opportunité pour accélérer le processus de développement et ceux qui considèrent qu'une telle démarche est une opération à très haut risque que le pays n'est pas en mesure d'assumer dans cette étape.

Le débat programmé devra permettre d'évaluer l'avancement des négociations, de préciser les enjeux qui se posent et de définir, à la lumière des expériences des pays qui ont récemment intégré l'Union Européenne, la démarche requise au niveau des grands dossiers objets des négociations futures, pour tirer profit du nouvel accord.

Deuxième partie : thèmes susceptibles de faire l'objet d'études

1 La fiscalité tunisienne

Le système fiscal tunisien demeure, malgré les nombreux efforts déployés en matière de modernisation, soumis à de nombreux défis en relation avec l'importance prise de l'économie informelle (près de 40% du PIB) et du régime forfaitaire (un tiers des entreprises), la complexité de la réglementation en vigueur et les distorsions en matière d'allocation des ressources

L'étude proposée devra évaluer le système fiscal en place, présenter les réformes en gestation et esquisser un certain nombre d'orientations susceptibles de simplifier les règles fiscales, réduire la fraude, renforcer la transparence et les garanties du contribuable à la lumière des bonnes pratiques internationales.

2. L'aménagement du territoire

L'aménagement du territoire constitue, a priori, un important levier d'optimisation de l'espace et de réduction des disparités régionales

De nombreux travaux ont été réalisés pour esquisser des schémas d'aménagement permettant d'arrêter les grands choix en matière de développement de l'infrastructure notamment des transports et des équipements collectifs sur des bases viables et inclusives.

Où en sommes-nous ? Quels sont les axes d'une politique d'aménagement offrant aux différentes régions du pays des perspectives de développement répondant aux attentes des générations futures tout en répondant aux exigences de l'insertion de la Tunisie dans la dynamique internationale ?

Tel et l'objet de l'étude programmé pour le prochain exercice

3. La protection sociale en Tunisie

Le système de protection sociale fait aujourd'hui l'objet d'une grande réflexion dans une double direction :

- La généralisation de la couverture sanitaire et sociale à tous les tunisiens ; ce qui suppose un important effort compte tenu de l'importance de la population qui en est dépourvue
- La pérennité du système de protection sociale à travers notamment la résorption des importants déficits des caisses de sécurité sociale

Le débat programmé devra permettre de faire l'état des lieux, d'apprécier l'impact des mesures prises et d'évaluer les orientations susceptibles d'assurer la mise en place d'un socle de protection social viable à long terme en faveur de l'ensemble de la population

4. La restructuration du secteur public en Tunisie

Le secteur des entreprises publiques demeure important en tant que secteur employant plus 170 000 personnes et contribuant à près de 10 pourcent du PIB ; mais aussi et surtout en tant que secteur à caractère horizontal pour la plupart de ses unités impactant tous les secteurs d'activité économique.

Ce secteur est aujourd'hui confronté à de graves problèmes financiers affectant sérieusement la qualité de ses prestations et tirant vers le bas la compétitivité de l'économie.

C'est pourquoi, il est programmé une étude pour évaluer l'état des lieux du secteur et apprécier la portée des propositions formulées par les différentes parties concernées pour assainir et restructurer le secteur.

5. Le partenariat public-privé

La Tunisie a jusqu'ici faiblement exploité les possibilités qu'offre le partenariat public-privé pour passer à une vitesse supérieure en matière d'investissement et de création de richesses.

Certes de nombreux grands projets structurants, pour un cout global de 25 milliards de dinars avaient été inscrits dans le plan 2017-2020 dans le cadre du partenariat public-privé. La plupart d'entre eux ont été même présentés à la conférence internationale Tunisie 2020 qui s'est tenue à Tunis les 29 et 30 novembre 2016.

Les réalisations demeurent cependant décevantes. Très peu de projets ont été réalisés compte tenu des nombreux blocages ayant entravé leur réalisation.

Quels sont les blocages ? Comment les dépasser à la lumière de l'expérience des autres pays ? Quelles sont les précautions à prendre ? Telles sont les interpellations à laquelle l'étude programmée devra essayer de répondre afin de rattraper le retard pris en matière de qualité de l'infrastructure en place